

BTS agricole ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole en apprentissage



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Etre agriculteur.

Intégrer une structure de conseil ou d'appui aux agriculteurs (chambre d'agriculture, Cuma, Safer, banque, etc).

Poursuivre ses études (licence, classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs, etc)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les outils pour gérer une entreprise agricole et la faire évoluer en réalisant des axes stratégiques pour s'adapter au marché.

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules à visée professionnelle :

Environnement de l'entreprise (économie générale, politique publique, etc)

Gestion économique, financière, fiscale, juridique et humaine de l'entreprise agricole.

Stratégie conciliant compétitivité, objectifs de l'agriculteur, et respect de l'environnement

Techniques de communication, mathématiques et informatique dans les situations de la vie professionnelle

Productions animales et végétales

Diversification vers la transformation agroalimentaire des produits fermiers.

Travaux tutorés en lien avec l'entreprise.

Modalités pédagogiques : Alternance des cours théoriques pratiques et mise en situation professionnelle voyage d'étude. Travail et analyse sur les exploitations d'apprentissage avec un accompagnement individualisé.

Moyens techniques : Le centre dispose de tous les équipements pour permettre le bon déroulé de la formation, salle de cours, salle informatique CDR exploitation du lycée, exploitations partenaires.

Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture

Evaluations organisées pour 50% en contrôles continus et 50% en épreuves terminales.

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation sur 2 ans par alternance de 1435 h en centre, soit par an: 21 semaines au CFA, 26 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés.

Période de la formation : de septembre à juin.

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 1 semaine en entreprise

Lieux de formation : Marvejols.

CONDITIONS D'ADMISSION :

-Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si plus de 29 ans)

-Avoir un diplôme de niveau 4

-Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation

STATUTS ET REMUNERATION:

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Formation financée par les OPCO.

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2021) : 66,67 %

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2022) : 72 %

Taux de réussite aux examens (2022) : 66.67 %

CONTACTEZ-NOUS :

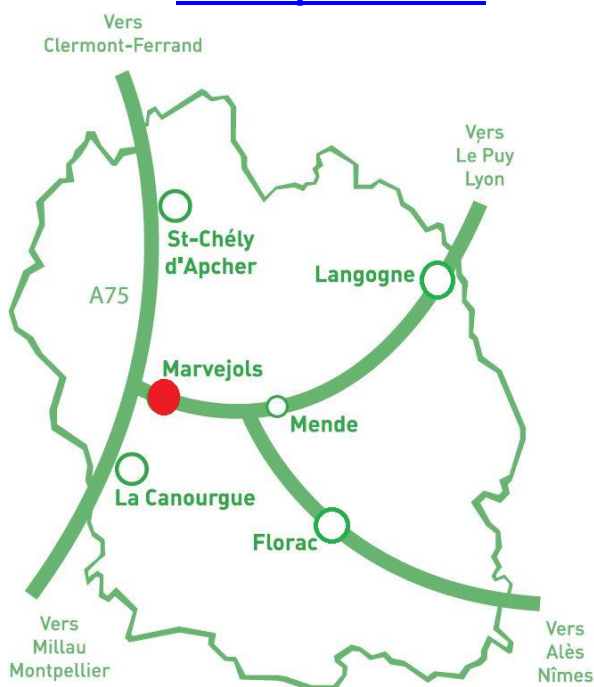
CFA de la Lozère

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.02.39

Mail cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



Mise à jour le 18/04/23